

PLAN DE COURS

SOC-7148 : Symboles et fonction symbolique

NRC 19005 | Hiver 2024

Formule d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

On propose de distinguer de manière plus tranchée que ne l'ont fait les théories du 20^e siècle les notions de signe, de symbole, de fonction et de système symboliques. En partant de l'étude d'un certain nombre d'entre elles, il s'agit de repousser la tentation de substantialiser « le symbolique », de disjoindre ce qui vient du groupe et ce qui vaudrait pour le singulier, ce qui tient lieu d'injonction du collectif à se rapporter sous un certain mode aux objets ou aux positions sociales symbolisés et ce qui manifeste toujours, de quelque manière, la résistance en chacun à celle-ci.

Plage horaire

Séminaire

jeudi	09h00 à 11h50	DKN-1451	Du 15 janv. 2024 au 26 avr. 2024
-------	---------------	--------------------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=164183>

Coordonnées et disponibilités

Olivier Clain

Professeur

DKN-6457

olivier.clain@soc.ulaval.ca

Tél. : 4186562131 poste 5126

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Équipez-vous pour réussir](#)

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

Avis important concernant les appareils mobiles [\(iOS, Android, Chrome OS\)](#)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#)

[Zoom ULaval](#)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	8
Approche pédagogique	9
Évaluations et résultats	9
Liste des évaluations	9
Barème de conversion	9
Règlements et politiques institutionnels	9
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	10
Matériel didactique	10
Spécifications technologiques	10
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie	11
Annexes	11

Description du cours

Introduction

Dans les premières semaines du séminaire, je présenterai les résultats d'une recherche menée dans les dernières années avec Roger Ferreri autour de « la question du symbolisme ». Par là nous entendons la question qui surgit dans le champ théorique de l'écart frappant entre la croyance au partage des significations et du sens chez les êtres parlants et le partage effectif qui s'effectue entre eux. Dans la seconde partie du séminaire, chaque participante et participant explorera la question plus large des théories contemporaines du symbolisme que ce soit en sociologie, en philosophie ou dans les sciences humaines et sociales en général. Les participant.e.s auront ainsi chacun(e) à présenter à leur tour un exposé d'une trentaine de minutes. L'auteur.e, l'ouvrage, le thème ou l'article retenu pour leur présentation devra s'inscrire dans la problématique générale du séminaire. Puisqu'elle est fort large, ils ou elles disposeront en fait d'une grande latitude dans leurs choix. Un essai d'une quinzaine de pages est attendu en fin de session, dans lequel est repris le texte qui a servi de base à l'exposé mais de sorte qu'il intègre des éléments de la discussion ou des exposés des autres participant(e)s. L'évaluation finale tiendra compte de la communication orale et du texte présenté. On trouvera plus loin une première liste non exhaustive de quelques ouvrages proposés à l'étude. Chacun(e) des participant(e)s au séminaire pourra proposer d'autres textes à travailler. Celui ou celle qui fait l'exposé sélectionne pour les auditeurs un ou des extraits à lire (25 pages environ) que nous reproduirons et distribuerons la semaine précédente, de façon qu'au moment où il a lieu tout le monde connaisse la matière dont il sera alors question.

Je présente ici brièvement le mouvement général de l'argument que je développerai oralement. Avec Ferreri, nous avons cherché à repenser le symbolisme de façon à intégrer la dimension conflictuelle de l'articulation du singulier et du collectif dans la tentative de partage de la signification qu'est la symbolisation. Notre recherche qui avait donc un caractère éminemment théorique s'est bien cependant d'abord appuyée sur l'analyse minutieuse d'un cas clinique, à savoir le premier cas d'autisme de la littérature pédopsychiatrique, présenté par Léo Kanner en octobre 1943, dans la revue américaine de pédopsychiatrie *Nervous Child* (Voir notre texte de recherche intitulé « Les rituels de parole dans le premier cas d'autisme de la littérature pédopsychiatrique » (2018), dont le pdf est placé en annexe sur le site). Sans jamais prétendre à une analyse étiologique, mais en nous attachant à l'interprétation minutieuse des rituels de parole inventés par l'enfant et à l'analyse des autres particularités de son usage du langage, nous cherchions à fait ressortir les conditions de la créativité linguistique en général. C'est la clinique qui nous conduit ainsi à mettre en jeu les notions de trace, d'incarnation et de rumeur. Nous les pensons comme des « outils conceptuels » liés à un domaine de la clinique. Et c'est cette dernière encore qui nous a poussés à construire de nouveaux concepts proprement théoriques, comme celui de *champ symbolique*, qui se décline localement en systèmes symboliques, pour reprendre l'expression de Lévi-Strauss. Nous dirons ainsi du *champ symbolique* qu'il constitue l'offre de déplacements entre positions réciproques médiatisés par le langage, du *symbole*, qu'il contient une proposition collective de nous rapporter sur un mode déterminé à ce qu'il est censé symboliser, et de la *fonction symbolique*, qu'elle est la disposition présente en chacun à partager la signification et le sens, tout en engageant la mise en question de la valeur des symboles dans l'échange. Tout en empruntant aux définitions antérieures, les définitions que nous proposons ne se laissent ramener à aucune d'elles. Elles ont pour première propriété de disjoindre des notions qui, même chez Lacan, étaient distinguées de façon moins tranchée. Ces définitions ont encore pour effet de mettre en doute l'existence « du » symbolique ou de « l'ordre symbolique » qui reposent en fait sur l'hypothèse d'une continuité entre la vie sociale et l'expérience subjective singulière, alors que nous posons au contraire une discontinuité tangible. Elles disjoignent ce qui, depuis que l'usage de ces notions a fait florès, est souvent présenté dans une continuité implicite ou explicite entre ce qui vaudrait pour le singulier et ce qui vient du groupe, entre ce qui tient lieu d'injonction et ce qui manifeste la résistance à celle-ci. Elles aboutissent aussi bien à redéfinir la notion de symbole de façon à la faire elle-même apparaître comme un concept entièrement « théorique ». Enfin, et c'est l'essentiel, elles aboutissent à faire apparaître que la fonction symbolique est d'abord résistance à l'injonction de la proposition collective cristallisée dans le symbole et qu'elle constitue par conséquent une forme élémentaire du politique.

Définition 1. *Lorsque, pour un organisme vivant, un élément quelconque du milieu de vie ou du corps propre tient lieu d'autre chose que de lui-même, il fonctionne comme un signe. Inscription, Interpellation, Interprétation, Désignation, sont alors les moments logiques de ce fonctionnement.*

Appelons « milieu de vie » (*umwelt*) l'environnement tel qu'il apparaît une fois objectivé par un organisme. Cette objectivation peut encore concerner aussi bien le corps propre qu'une de ses parties. Lorsque parmi ces produits de l'objectivation, l'un tient lieu d'un autre, alors il fonctionne comme un signe. *Aliquid stat pro aliquo*, la formule nous vient d'Augustin. Mais, en toute rigueur, elle ne s'applique qu'aux produits de l'objectivation, non aux choses mêmes. En nous appuyant sur Peirce, nous dirons que pour qu'un des éléments du milieu de vie tienne lieu d'un autre, pour qu'il le désigne, il faut que conjointement trois autres processus aient lieu, tant dans l'émission que dans la réception d'un signe. Tout d'abord il faut que l'« inscription » du premier élément en « corps d'un signe » ait lieu, ce qui suppose sa séparation d'avec le milieu et éventuellement son insertion dans un système de signes. L'inscription fait alors

apparaître le corps du signe comme une adresse, comme un appel à l'attention d'un vivant. Tout signe, qu'il soit intentionnel ou non, et que l'adresse elle-même soit repérée ou non, est de ce fait même « signe pour ». L'interpellation appelle à la lecture du corps du signe. Cette lecture est ce que nous appelons interprétation. Ce qui est désigné par le corps du signe ne l'est donc jamais que par la médiation de l'interprétation. La fonction d'interprétation est ainsi l'anticipation, dans l'organisme vivant en général, de ce dont Kant disait qu'il fait la symbolisation et donc le symbole.

Plus les corps des signes perdent toute relation naturelle avec ce qui est désigné par eux, plus les signes échangés deviennent abstraits à l'intérieur d'un groupe d'individus de la même espèce, plus le code intervient dans le processus de la sémiotique. La langue est bien plus qu'un code puisque les hommes, une fois qu'ils y sont entrés, y font l'expérience de ce dont ils ne peuvent se séparer, un produit collectif dont ils font en même temps un intime. Elle est une « Langue » disait Lacan. Le signe linguistique porte la possibilité de signifier tous les autres signes, ce que remarquait déjà Augustin, et avec le signe linguistique, la signification universelle se détache précisément de la désignation particularisante propre au signe en général. D'une certaine manière il apporte avec lui la négation, le refoulement de la particularité de ce qui est désigné ici et maintenant par les autres signes parce qu'il désigne précisément en fait le rapport du vivant aux multiples signes qui organisent son rapport au monde. Autrement dit, il est d'emblée un signe universalisant. Seul le « nom propre » désigne plutôt qu'il ne signifie. Mais il n'y parvient qu'en transférant l'universalité première du signifié sur le cadre de référence ce qui est désigné. Il est, dit Kripke, le désignateur rigide d'une réalité particulière qui demeurerait ainsi la même dans tous les mondes possibles. Avec le langage articulé, le signe conserve l'ensemble des quatre fonctions évoquées mais tout se passe comme si elles étaient désormais traversées, à chaque fois différemment, par l'opposition de l'universel et du singulier.

Définition 2. *On appellera champ symbolique l'offre faite à chacun de celles et ceux qui parlent d'actualiser des dispositifs de différenciation virtuelle de positions, de déplacements entre ces positions et de mises en équivalence de ces derniers médiatisés par le langage.*

Le premier principe qui donne sens au concept de champ symbolique tel que nous le concevons, nous l'appellerons un « principe de suppléativité ». Nous posons ainsi que la symbolisation répond à la rencontre d'une impossibilité à nous *représenter directement* un objet pensé. Cette impossibilité peut s'attacher à un refoulement, au surgissement d'une énigme, au déplacement d'une contrainte, d'une difficulté, ou tout simplement à l'appel d'une question. De façon générale une question est ce qui attend. Elle est moins attendue d'une réponse, que le fait qu'elle apparaisse la limite de toute réponse, avant la réponse, ce devant quoi toute réponse sera courte. Il est possible que les réponses ne soient jamais des réponses à la question ou qu'elles n'aient pour véritable enjeu que de déplacer la question ou de mettre en jeu une autre question. Les enfants nous enseignent bien que la question est toujours plus forte que les réponses, que toute réponse n'est là que pour faire la place à une autre question. Pour Lacan, la question est ce qui enracine la subjectivité dans son inconscient, elle est ce qui la fait précisément « sujet » de son inconscient. Le sujet de l'inconscient est toujours au travail d'une question. Il y a une question toute générale : « Que veut l'Autre ? » ; et puis, se rencontrent autant de modulations particulières de cette question ; « Que veut une femme ? », « Qu'est-ce qu'un père ? », etc. Pour Lévi-Strauss dans la naissance d'un mythe, le groupe est au travail d'une question. Par exemple la question « Pourquoi naît-on de deux et pas d'un seul ? » serait à l'origine du mythe d'Œdipe. Le mythe surgirait ainsi à la limite de la croyance qui veut que l'autochtonie soit une valeur centrale alors même que l'alliance et la procréation brouillent l'imaginaire de l'autochtonie. La question surgit comme la contestation de la croyance collective en la valeur de l'autochtonie. Dans les deux théories de la symbolisation qu'on vient d'évoquer la question est bien posée comme le moteur de la symbolisation, de sorte que le symptôme et le mythe sont des réponses provisoires, partielles et néanmoins antalgiques. Mais pour nous, la question est d'abord la manière dont la fonction symbolique en chacun résiste aux croyances collectives, ou à titre de question d'un groupe, elle surgit comme limite à la croyance avancée par le groupe lui-même.

Le second principe est celui de réciprocité. Il est d'abord à entendre comme ce qu'il était pour Lévi-Strauss et que Marcel Hénaff nommait avec rigueur un « *dispositif de différenciation* ». Le principe de réciprocité invente des positions et des trajets entre ces positions. Si l'on s'en tient à la seule idée que la réciprocité est empiriquement observable dans l'échange comme dans tout « rapport social », on soutiendra sans doute que la notion de réciprocité est décidément une notion triviale, trop indéterminée. Mais le principe de réciprocité fait autre chose que d'énoncer que si A se rapporte à B, B se rapporte à son tour à A de quelque manière. Il commence en effet par poser les « *topoi* », les lieux qu'occupent A et B. Même si ces lieux prennent appui sur des qualités imaginaires et des différences perceptibles dans le monde, le symbolisme engendre, à même ces qualités et ces différences, des positions et des différences d'un autre ordre. La différenciation n'est produite que pour être parcourue, par celles et ceux qui répondront à l'offre. La distance instituée entre positions est parcourue soit par la parole adressée à l'autre, soit par les partenaires des échanges matrimoniaux entre groupes, soit par des biens, soit par des signes de reconnaissance, etc. Parmi ces positions du système symbolique nous reconnaissons bien celles qui supposent immédiatement la réciprocité, comme le font par exemple les positions de parenté ou les positions données par les pronoms ou les positions sociales que sont celles du maître et de l'esclave, du roi et des sujets, etc. Nous comprenons toutefois le champ symbolique, et en son sein les systèmes symboliques, ses déclinaisons locales, non seulement comme l'ensemble des positions qui sont directement réciproques mais toutes les positions et déplacements virtuels entre positions accessibles à celle ou celui qui parle. Les dispositifs dont notre définition fait un élément central portent avec eux des contraintes logiques en même temps que des possibilités. Le fait que le champ symbolique, en chacun de ses systèmes, porte avec lui des contraintes de structure langagière, à la fois universelles et locales, propres à chaque langue, ne doit pas être confondu avec le fait que les prescriptions sociales y prennent également place en tant, comme on va le voir, qu'elles définissent les symboles.

À ces deux premières dimensions du champ symbolique, s'en ajoute une troisième, tout particulièrement à l'œuvre dans le mythe, le rituel et dans la "pensée sauvage" en général. Marcel Hénaff la nomme « *le dispositif opératoire du symbolisme* » mais nous-même

préférer la nommer « *le principe d'équivalence* ». Par là il faut entendre que dans le champ symbolique s'instaurent constamment des analogies. Certes, ces analogies concernent d'abord des éléments ou des qualités qui peuplent le monde imaginaire de la culture et de la psyché. Cependant la propension du mythe à fixer des ressemblances s'exerce non seulement sur les qualités respectives des objets du monde mais également sur les relations entre ces qualités imaginaires. Aussi, l'équivalence concerne-t-elle d'abord des relations entre groupes d'éléments apparentés. Le principe d'équivalence du symbolisme est au fondement de la capacité à manipuler mentalement les qualités, leurs relations et les opérations qu'on peut effectuer sur les unes et les autres. Il permet de les déplacer d'un lieu à l'autre en les maintenant identiques ou en les concevant l'une dans son inverse ou dans son complément ou encore en posant l'une comme élément et l'autre comme fonction de ce dernier. Le principe d'équivalence à l'œuvre dans le récit mythique consiste principalement à instituer deux différences essentielles entre quatre groupes de mythèmes, mythèmes eux-mêmes déjà liés par les analogies, pour ensuite tenter de rendre ces différences équivalentes sans jamais y parvenir tout à fait. Autrement dit, le principe d'équivalence du symbolisme fait ce que fait déjà le principe de réciprocité, à savoir instituer des différences pour permettre à celles et ceux qui répondent à l'offre de relativiser ou de parcourir ces différences.

Le dernier principe, que nous rattachons au concept de champ symbolique, celui de systématisme, dit simplement que le symbolisme produit des différences qui forment système : un système symbolique est un système de différences. Pour nous, ce que Lévi-Strauss appelait les « systèmes symboliques », les règles matrimoniales, les échanges économiques, l'art, le langage, sont des élaborations locales « du » champ symbolique. Lévi-Strauss, on le sait, emprunte cette idée de systématisme à la linguistique de Saussure et à l'école phonologique de Prague. En élargissant le mouvement de pensée de cette dernière, qui ne concernait au départ que les plus petites unités de la langue parlée, les sons élémentaires, les phonèmes, dont Jakobson disait qu'ils sont des « faisceaux de traits différentiels », s'impose à Lévi-Strauss l'idée que cette notion permet de caractériser toute manifestation concrète du symbolisme. Un système symbolique est un système de différences où chaque terme tire sa signification de son opposition aux autres et dont la totalisation seule garantit qu'on puisse y découvrir une loi de structure. Mais Lévi-Strauss hésite à suivre jusqu'au bout l'idée qui voudrait que tous les systèmes symboliques soient finalement des mises en œuvre locales du champ symbolique. Il ne ressent pas la nécessité de le faire, sans doute parce que cette dimension universelle que nous-mêmes attribuons au champ symbolique il la reconnaissait à « la fonction symbolique » de l'esprit humain.

Définition 3. *À l'intérieur du champ symbolique, nous appellerons « symbole » ce dont la signification est donnée par une proposition du collectif à laquelle il nous est demandé de croire sans discuter et qui se présente à nous comme une injonction touchant nos rapports à certains objets du monde.*

Nous disons que le symbole fait partie du champ symbolique. Le symbole est donc un lieu et il se différencie d'autres lieux. Maintenant ces lieux du champ symbolique sont-ils purement et simplement les lieux de la langue ? En élargissant délibérément le propos d'Aristote sur les *topoi*, nous dirons que les lieux du champ symbolique sont des lieux où se cachent la possibilité des discours, en tant qu'ils participent du lien social chez les animaux qui parlent, et que c'est bien la langue qui nous permet d'accéder à ces lieux. Mais si les lieux idéels du langage peuvent bien être dits appartenir au champ symbolique, comme Aristote s'en est avisé, ils y apparaissent non parce qu'ils signifieraient directement des objets mais seulement parce que la symbolisation toute générale qu'ils opèrent objective notre rapport imaginaire aux objets visés. Et c'est seulement en fonctionnant comme signes pour nous que des éléments de notre milieu de vie, qui peuvent être des parties de l'espace, des moments du temps, des actes, deviennent éventuellement des symboles. Mais, seule une proposition du collectif fait que quelque chose devienne symbole et c'est seulement la langue qui permet cette traduction radicale, pour reprendre un concept devenu à la mode.

Le symbole fonctionne comme un signe tel que le lien entre son corps signifiant et sa signification conventionnelle est toujours donné comme une proposition qui vient du collectif, une prescription sociale, jamais comme un lien naturel. En symbolisant chacun reconduit le collectif en s'y opposant plus ou moins. Les groupes auxquelles elle confère l'idéalité de l'Un ne parlent jamais en personne et c'est seulement dans l'horizontalité de son rapport à l'autre que la subjectivité se fait porte-parole du collectif, mais aussi, bien sûr, de sa singularité propre qui s'indispose de la proposition du collectif. La signification du symbole est indissociable de la prescription, de l'exigence dont elle se fait la porte-parole. Celle-ci ne porte pas seulement sur la signification et par conséquent sur la manière dont chacun doit interpréter le symbole mais d'abord sur le rapport pratique à l'objet symbolisé. On pourrait ajouter que le caractère conventionnel et prescriptif du symbole porte encore sur son corps signifiant et que la prescription du symbole peut s'étendre jusqu'à la manière dont il interpelle et dont l'interpellation doit être reçue. Mais la prescription venant du collectif en ce qui trait à la manière de rapporter à ce qui est symbolisé et au symbole lui-même est pour nous le caractère distinctif et premier du symbole. La manière ritualisée de se rapporter pratiquement à l'objet symbolisé, détermine toutes les autres facettes de la prescription. Robertson Smith est sans doute le premier anthropologue à avoir pris au sérieux la possibilité que le rituel dicte la croyance et non l'inverse. Son influence fut déterminante dans la manière même dont Durkheim lui-même comprendra à son tour le fait religieux. Dire que la proposition du collectif qui fait le symbole se donne comme indiscutable, ne signifie pas qu'on ne puisse pas en discuter mais qu'au moment où le symbole se présente à la subjectivité, au moment où elle le fait « fonctionner » comme symbole, il se présente et fonctionne comme ce qui est recevable par elle sans discussion, avec une marge d'interprétation étroite. On distinguera deux grands modes de la transmission des symboles. Soit les symboles sont transmis sur un mode implicite et fonctionnent alors comme savoir non su, au sens le plus général du terme; soit ils nous sont enseignés et à ce moment-là les règles de leur usage nous sont proposées en même temps qu'eux. Dans les deux cas, toutefois, il y a dans la proposition collective qu'est le symbole, une attente de soumission organisatrice qui lie le symbole au politique et au pouvoir. Lévi-Strauss et Lacan vont bien l'un et l'autre associer l'idée de contrainte à l'idée de symbole mais ils le font le plus souvent en la présentant comme la manifestation d'une loi de structure. Or les symboles sont des injonctions et même s'il existe des

contraintes structurales qui président à leur organisation et qui méritent de retenir notre attention, les injonctions sont aussi des propositions politiques élémentaires qui ont une consistance propre.

Définition 4 Nous appelons « fonction symbolique », la disposition, présente en chacun, à contourner ce point d'arrêt à la parole qu'est le symbole, en engageant la mise en discussion de sa signification dans l'échange avec les autres.

La proposition du collectif est celle que fait parler celui qui use du symbole dans sa parole ou dans son symptôme. Le symbole assure une double médiation ; entre le collectif et le singulier, d'une part ; entre les singularités des individus d'autre part. Ces médiations sont mises en œuvre en même temps mais néanmoins séparables par l'analyse, comme la médiation des *symbola* dans la nature selon Aristote. Et ces médiations effectuées par le symbole sont à chaque fois l'occasion d'une dialectique. Si, dans le rapport de chaque singulier avec le collectif, le symbole est ce qui met un point d'arrêt à sa parole, c'est que les symboles ont pour fonction dans l'organisation de notre rapport aux objets du monde de mettre en scène des propositions collectives, provisoirement indiscutables. Si, dans l'échange avec les autres, la parole de chacun propose des symboles, le symbole qu'elle propose est accompagné de la question de sa signification, de sa valeur, de sa mise en question en fait. Un symbole présente une mise en scène de notre rapport au monde mais ce que nous appelons fonction symbolique est la capacité d'interroger la mise en scène, de déplacer le décor et aussi bien de jouer avec les *drama* qui devraient s'y dérouler. En tant qu'ils actualisent des propositions collectives recevables et crédibles sans discussion, les symboles peuvent être soutenus par des dispositifs plus ou moins coercitifs. Pour nous, la fonction symbolique est à considérer comme expression de la résistance singulière au caractère indiscutable de la proposition collective. Elle est encore poussée à la réciprocité en acte dans la parole et ouverture à celle de l'autre. La parole et le symptôme usent de symboles, permettant à chacun de régler sa distance à l'autre. Or puisque les groupes auxquels elle confère l'idéalité de l'« Un » ne parlent jamais en personne, dans son rapport à l'autre, chaque subjectivité institue littéralement dans son adresse le collectif local qui l'interpelle. Elle s'en fait en quelque sorte le porte-parole, autant que de sa singularité propre. Pour autant que le politique commence dans le rapport à l'autre en tant qu'il est différent, nous soutenons que la parole et le symptôme sont des formes qui composent des propositions élémentaires du politique s'appuyant sur des principes opposés, ceux du collectif et du singulier mais aussi, dans l'horizontalité du rapport à l'autre, ceux du partageable et du non partageable. Cette composition est à chaque fois mise en scène d'une question que nous tentons de mettre en partage. La clinique la rapportera à des types de nouage comme à des modes singuliers du nouage de la fonction symbolique et des symboles. Plus largement, il s'agira de pointer que ce qui s'échange dans la parole mais aussi dans la circulation des biens en général est la question de la valeur, non pas seulement celle des objets mais celle des symboles, de la situation existentielle, des actes de chacun et du processus de la reconnaissance elle-même. C'est donc à la thématique toute générale de l'échange et de ce qu'elle emporte avec elle du politique, sous sa forme élémentaire, qu'il s'agira de frayer la voie pour théoriser ce qui ressort encore actuellement de la seule théorie du sujet.

La fonction symbolique est ancrée dans la singularité de la psyché. Elle est d'abord, sur ce fond, singularité interprétante, comme l'a bien vu Deleuze, et l'ouverture à la parole de l'autre est généalogiquement première, puisqu'elle a été condition d'accès à la parole. Elle est, comme la fonction d'interprétation pour la désignation du signe, une condition de l'actualisation de la réciprocité virtuelle. Mais elle fait plus encore. Le fait qu'une proposition collective se donne comme proposition de la signification indiscutable d'un symbole n'empêche pas, bien au contraire, que chacun veuille la discuter avec les autres. En mettant en partage la signification et la valeur de l'injonction contenue dans le symbole, se pose en même temps à celui qui parle ou qui propose son symptôme à l'autre, la question de la limite du partageable dans cette mise en discussion de significations et de valeurs des symboles. La fonction symbolique exprime, on l'a dit, une résistance du singulier au symbole. Elle est mise en question du symbole et, dans sa forme radicale, mise en cause de l'offre de symbolisation contenue dans le système symbolique. Par extension, l'exercice de la fonction symbolique devient une mise en question du langage, une mise en question de ses limites ou, plutôt, une contestation de la croyance au caractère illimité des possibilités offertes par le langage en même temps d'ailleurs, assez souvent, qu'une reconduction de cette croyance dans la résistance qu'elle opère. Elle est une lutte contre le refoulement de la dimension contextuelle, particulière, opérée par la signification conventionnelle et universelle à l'intérieur de laquelle la désignation vient nécessairement s'inscrire. La fonction symbolique ne témoigne donc pas tant de la capacité du langage à saisir le monde que de la critique en acte des limites de cette saisie.

Voici à titre indicatif quelques ouvrages qui pourraient faire l'objet d'une présentation par les participant.e.s au séminaire en partant de l'idée qu'il s'agit à chaque fois de se concentrer sur la théorie du symbolisme qui y est défendue et que peuvent être seulement présentées des extraits de ces œuvres. Une liste plus longue sera rapidement proposée après notre première rencontre:

-A. Caillé (dir) *Plus réel que le réel : le symbolique*.

-E. Durkheim *Les formes élémentaires de la vie religieuse*

-M. Freitag *Dialectique et Société (2e volume) Introduction à une théorie générale du symbolique*

-M. Freitag *La dissolution postmoderne de l'identité*

-S. Freud *L'interprétation des rêves*

-S. Freud *Études sur l'hystérie*

-S. Freud *Cinq psychanalyses*

- G.W. F Hegel *L'art symbolique (2e vol. de l'Esthétique)*
 - M. Hénaff *Claude Lévi-Strauss.*
 - M. Hénaff *Claude Lévi-Strauss. Le passeur de sens.*
 - M. Hénaff, *Le prix de la vérité. Le don, l'argent et la philosophie*
 - M. Hénaff, *Le don des philosophes*
 - Héritier F. *L'exercice de la parenté*, Seuil-Gallimard, 1981;
 - Héritier F. *La formule canonique des Mythes*, No 135 De l'homme, Juill.-Sept. 1995
 - Hjelmslev, *Le langage*, Éd. de Minuit, 1971;
 - Hjelmslev, *Prolégomènes à une théorie du Langage*, ibid., 1966
 - J. Lacan *Le Séminaire*
 - J. Lacan *Écrits*
 - J. Lacan *Des Noms du père*
 - P. Legendre *Le crime du Caporal Lortie. Traité sur le père*
 - P. Legendre *La fonction généalogique des États*
 - C. Lévi-Strauss *Introduction à Sociologie et Anthropologie de Marcel Mauss*
 - C. Lévi-Strauss *Anthropologie structurale*
 - C. Lévi-Strauss *Le totémisme aujourd'hui.*
 - C. Lévi-Strauss *L'efficacité symbolique*
 - C. Lévi-Strauss *Les mythologiques*
 - C. Lévi-Strauss *La potière jalouse*
 - M. Mauss *Essai sur le don*
 - E. Ortigues *Le discours et le symbole*
 - C. S. Peirce *Écrits sur le signe*
 - M. Mauss *Sociologie et Anthropologie*
 - F. Waal *La politique du chimpanzé*
 - M. Zafiropoulos *Lacan et les sciences sociales*
 - M. Zafiropoulos *Lacan et Lévi-Strauss.*
-

Objectifs généraux

Introduire à la recherche théorique en sociologie; Réfléchir sur la notion de symbolisme qui a été la grande invention conceptuelle du XXe siècle.

Approche pédagogique

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Cette liste ne contient aucun élément.			

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Barème de conversion

Le barème n'a pas encore été ajouté par votre enseignant.

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

La bibliographie se construit progressivement avec les participant.e.s puisque ce sont eux qui choisissent les textes mis à l'étude. Toutefois voici une première bibliographie indicative.

Annexes



[Les_rituels_de_parole_dans_le_premier_cas_de_troubles_autistiques_décrit_par_Kanner.pdf](#)

(395,54 Ko, déposé le 15 janv. 2024)